

COMPTE RENDU du CDAS du 21/03/2019

Ce CDAS s'est déroulé en la présence de Mme Aurélie LE BOSSE, responsable de la structure régionale d'appui aux délégués de la région Occitanie qui est basée à Balma.

M Quintin indique que les Douanes sont dans une perspective de créations d'emplois(!) alors qu'à la DGFIP le contrat 2022 n'est pas finalisé.

-120 000 emplois sur les 3 Fonctions Publiques/ dont -50 000 sur la seule FP d'État, mais selon notre Directeur, une simple formule mathématique ne peut nous indiquer le niveau des suppressions à venir ! Il précise qu'on demande aux Directeurs des « perspectives d'évolutions » qui seront ensuite mises en discussion en local (en interne et en externe). Quant au calendrier, il n'y aura pas de retour de la DG d'ici fin avril 2019. Le Ministre doit s'exprimer prochainement sur ce sujet ; la CGT demande des réponses quant aux restructurations dans l'Aude, M Quintin nous dit qu'il s'exprimera la semaine prochaine... Une pétition en intersyndicale circule, elle lui sera remise jeudi 28/03, journée de grève à la DGFIP.

A *parte* sur le médecin de prévention, le dispositif de remplacement est maintenu en attendant son remplacement, M Quintin dit relancer régulièrement le secrétariat général en charge de ce dossier. A noter que les agents nouvellement affectés au CDC en septembre dernier n'ont pas bénéficié de la visite médicale annuelle (qui est pourtant une obligation légale!)

1* présentation du règlement intérieur du CDAS .
VOTE : 3 Pour : 2FO et 1Solidaire / 2Contre : 2Solidaire / 1Abstention : CGT.

2* approbation du CR du précédent CDAS

3* Orientation 2019 . La déléguée insiste sur le fait que les crédits sont élevés au niveau ministériel près de 140 millions d'€, les CAL n'en sont qu'une toute petite partie. Pour l'Aude cette année 2019 : 23 671€ avec une réserve de 5 % soit en réalité 22 487€ pour faire fonctionner l'Action sociale. Les détails de la répartition de ces fonds (action sociale, psychologue, restauration...) seront étudiés au **prochain CDAS prévu le 6 juin 2019.**

Les priorités 2019 sont les services de proximité, l'aide à la parentalité (deux thèmes qui pourraient bénéficier de financements supplémentaires) et, en lien avec la MGEFI, la lutte contre les addictions.

4* La déléguée nous a présenté un **bilan détaillé** des différentes actions et aides accordées aux personnels actifs ou retraités lors des inondations du 15/10/2018.

A l'heure actuelle, on ne parle plus d'aide d'urgence, mais sachez qu'il est possible pour les agents adhérents à la MASFIP qui ont été touchés de demander une participation au « reste à charge » ; vous pouvez pour cela contacter le conseiller mutualiste M VALETTE 04-66-05-28-60 ou 06-44-12-19-29.

5* CAL 2019. Un Groupe de Travail s'est tenu le 06/02/2019 concernant les sorties 2019. Il en est ressorti : 1 sortie famille : Montpellier le 19/05/19 (très peu d'inscriptions pour le moment, la déléguée doit « revoir » sa proposition en matière de tarifs puisque c'est ce qui semble être le frein à la participation des agents)

1 sortie spéciale retraités en fin d'année à Toulouse (plus d'infos à venir)

et 1 sortie non subventionnée au Puy du Fou qui est finalement abandonnée car proposée en simultané par l'ATSCAF.

Une autre journée est proposée comme à l'habitude depuis quelques années : un repas-loto qui se ferait en octobre avec le matin des visites en groupes à Rennes le Château puis un repas au restaurant et un loto.

Pour l'arbre de Noël, proposition émise de réserver la patinoire de Narbonne.

Les consultations de la psychologue sont reconduites à l'unanimité, de même pour l'adhésion à Prof Express qui, même si elle n'est pas parfaite et est faiblement utilisée, permet aux élèves de tous niveaux qui ont besoin de soutien scolaire de trouver une réponse à leurs attentes. Aucune autre solution d'aide aux devoirs n'est accessible pour le même budget. N'hésitez pas à l'utiliser, un mail de rappel devrait nous parvenir prochainement.

La déléguée doit prospecter concernant des « chèques culture » / pendant des coupons sports pas toujours faciles à utiliser. D'autre part, ceux-ci seront commandés de manière anticipée pour permettre les paiements des inscriptions dès la rentrée.

6* Questions diverses : la CGT demande à aborder le REFI de Narbonne : on apprend la prolongation du contrat avec le traiteur actuel par avenant de 3 mois ce qui repousse le changement de prestataire au 01/08/2019.

La Direction a pris en main le dossier, un nouveau marché doit être rédigé. Le cahier des charges devra préciser plusieurs points (liaison chaude ou froide / remplacements)

La personne actuellement affectée au service de la cantine va suivre des formations et devrait être embauchée en juillet 2020 en CDI.